



SITE DE STOCKAGE ET DE REGAZÉIFICATION DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ À BÉCANCOUR

Mémoire présenté dans le cadre des consultations publiques du Bureau d'audiences publiques en environnement en lien avec le projet développé par l'entreprise Gaz Métro Solutions Énergies (GMSE)

Présenté par

Le comité des Entreprises et Organismes du Parc industriel et portuaire de Bécancour
(CEOP)

Pierre Ducharme, Président du CEOP

Le 8 juillet 2016



Informations sur le CEOP :

Les entreprises majeurs du parc se sont regroupées et ont formé le Comité des entreprises et organismes du Parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP). Ce comité favorise l'entraide et la coordination sur des dossiers d'intérêt commun. Les entreprises y adhèrent également pour apporter leur soutien à son développement et pour renforcer les relations avec les représentants civils, municipaux et économiques du milieu.

En accord avec les principes de la gestion moderne, le CEOP a pour objectif de fournir à ses clients des produits et des services de haute qualité, tout en assurant la protection de l'environnement. Le CEOP compte actuellement une vingtaine d'adhérents, répartis en membres actifs (entreprises manufacturières d'au moins cinq employés) en membres associés (entreprises de services d'au moins cinq employés).

Vous retrouverez ci-dessous la liste des entreprises manufacturières et de service œuvrant au sein du Parc industriel et portuaire de Bécancour qui appuient le projet d'implantation d'un réservoir de gaz naturel liquéfié par la firme GMSE.

Entreprises industrielles

- Aluminerie de Bécancour inc.
- Arkema Canada inc.
- CEPSA Chimie Bécancour
- HydrogenAL inc.
- Les produits laminés Sural Canada inc.
- Olin produits de chloralcalis
- Oriens Technologies
- Service de transformation Bécancour inc. (STB)
- Silicium Québec SEC
- Sintra
- TransCanada Energy ltd
- Viterra inc.

Entreprises de services

- André Bouvet Itée
- Bellemare Béton
- BMI 2000 (Bécancour Métal) inc.
- Entreprises réfractaires de la Mauricie inc.
- Excavation Marchand & Fils, division Bécancour
- Gestion AA Dufour
- Groupe Lavigne & Baril inc.
- Hydrexcel inc.
- Kilotech Contrôle
- Location d'outils Simplex
- Metaltex Laser inc.
- Multi-pièces Blanchette inc.
- Servitank inc.
- Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
- Terminaux portuaires du Québec inc.

Ensemble, ces entreprises ont investi plusieurs milliards de dollars pour l'implantation d'usines modernes et respectueuses de la population environnante.



L'origine du projet

Dans le présent dossier, la société Hydro-Québec a clairement identifié un besoin, soit de développer une réponse technique afin de disposer d'une capacité de génération d'électricité au sein de son réseau pouvant suffire à la pointe de demande énergétique spécialement observée lors des périodes hivernales de grand froid.

Gaz Métro Solutions Énergies (GMSE) a donc développé pour le bénéfice d'Hydro-Québec et de sa clientèle, une proposition qui vient offrir une solution techniquement éprouvée et appliquée à de nombreuses occasions à l'échelle planétaire.

Justification du projet et de sa localisation

Le besoin d'un apport d'énergie supplémentaire ne peut être remis en question. Les nombreuses études obtenues par Hydro-Québec pointent en cette direction.

La question à laquelle il nous faut répondre : Pourquoi supporter l'implantation du projet soumis par l'entreprise GMSE?

Plusieurs réponses sont possibles, mais celle que le CEOP vous offre est la suivante :

Bien que certains organismes souhaitent plutôt l'abandon du projet soumis par l'entreprise GMSE, le CEOP répond que cette alternative conduirait notre société à supporter le statu quo et cela dirigerait inévitablement Hydro-Québec vers une instabilité de son réseau de distribution en période de forte demande d'électricité. Un tel choix est inacceptable et causerait de nombreuses difficultés voir même des dommages pour toute sa clientèle qu'elle soit résidentielle, commerciale, institutionnelle ou industrielle.

GSME doit être supportée dans sa démarche visant à offrir une solution au besoin identifié par son client Hydro-Québec.

Le CEOP supporte le concept développé par GSME. Notre organisme croit fermement qu'il est irréaliste de refuser l'implantation d'une infrastructure d'entreposage de gaz naturel liquéfié à proximité de la centrale de cogénération, propriété de la firme TCE, située au cœur du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

De plus, le CEOP désire souligner l'importance de remettre en évidence que le concept du développement durable ne doit pas reposer seulement sur la préoccupation du respect de l'environnement mais plutôt sur un équilibre entre trois préoccupations ou principes, l'écologie c'est-à-dire l'environnement, le volet social de notre société et finalement l'économie, en d'autres mots, la valeur économique en lien avec le dit projet.



Environnement

Réduire l'analyse de la proposition soumise par GMSE à la simple génération additionnelle de gaz CO₂ serait de conduire les intervenants à une analyse incomplète de ce dossier. Tout comme il serait faire preuve d'aveuglement volontaire que de nier l'impact des gaz d'échappement de l'usine de cogénération propriété de TCE en période d'opération.

Encore en 2016, devons-nous écarter l'option de générer une électricité sur la base de la combustion d'un volume de gaz naturel? Pour les membres du CEOP, la réponse est unanimement non. Ce procédé est couramment utilisé à l'échelle de notre planète et la technologie disponible ici à Bécancour est de nature récente, donc capable de rencontrer l'objectif de minimiser l'impact du fonctionnement de la centrale TCE sur la qualité de l'air.

Quant à la probabilité qu'un événement fortuit en lien avec la présence d'un inventaire important de gaz naturel liquéfié soit observé à Bécancour, le CEOP croit fermement que GMSE possède l'expertise et la technologie pour contrôler la probabilité d'un tel scénario.

Économie

La valeur économique du concept soumis par GMSE permettra selon le CEOP de soutenir la vigueur de l'économie des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie. L'ajout d'un réservoir de gaz naturel liquéfié offrira à Hydro-Québec l'accès à un approvisionnement en électricité à un coût compétitif par rapport aux différentes options offertes par les réseaux de distribution des provinces ou états voisins du Québec.

Outre les retombées économiques évaluées à \$45 millions reliées à l'achat et l'installation des équipements requis pour l'implantation d'une capacité d'entreposage de gaz liquéfié à proximité de la centrale de cogénération de TCE, selon l'information partagée par GMSE, la région de Bécancour et de ses environs jouiront de la création d'une dizaine d'emplois sur le site d'entreposage de GMSE et de quatre à six emplois en lien avec l'opération de l'usine de cogénération de TCE.

Pour le CEOP, il est clair que la valeur économique du projet soumis par GMSE soulève un potentiel d'importance qui ne peut être négligé.

L'acceptabilité sociale

L'équipe, formée par l'entreprise GMSE, a rencontré à diverses occasions plusieurs représentants du milieu des affaires et évidemment plusieurs membres du CEOP. On ne peut aucunement reprocher à GMSE d'avoir manqué à son devoir de transparence sur les détails du projet qu'elle propose.

La réalisation du dit projet au cours du Parc industriel et portuaire de Bécancour permet de minimiser les inconvénients rattachés à une implantation industrielle tel que discuté au cours du présent processus coordonné par le BAPE.



Les membres présents à la table du CEOP sont unanimes à offrir leur appui pour la réalisation du projet d'implantation d'un réservoir d'entreposage de gaz naturel liquéfié à Bécancour.

Les commentaires entendus de la part de la majorité des résidents du secteur de Bécancour confirment le choix favorable au projet retenu par le CEOP. Le site identifié au sein du Parc industriel et portuaire de Bécancour pour sa réalisation est conçu pour minimiser les inconvénients potentiels auxquels les résidents locaux se verraient exposés en offrant une zone tampon de plusieurs kilomètres versus le secteur résidentiel le plus rapproché.

Conclusion

Le CEOP reconnaît le besoin de protéger la qualité de l'environnement offert aux citoyens de la ville de Bécancour, cet élément ne peut être exclu de l'évaluation du projet soumis par la firme GMSE. Cependant, tout en prenant compte de l'élément qui précède, l'ensemble des membres du CEOP demeure convaincu que la proposition développée par la firme GMSE dans le cadre de son offre de service envers Hydro-Québec et nécessitant la construction d'une station de déchargement/chargement des camions de transport de GNL, d'un réservoir d'entreposage du GNL et finalement d'un unité de vaporisation de GNL représente une option offrant un équilibre entre le respect de l'environnement, les attentes des citoyens et le besoin d'une solution technique fiable répondant au besoin de la société québécoise à un coût compétitif, donc économiquement viable.

Le CEOP se prononce sans hésitation favorable à la réalisation du *Projet d'implantation d'un réservoir d'entreposage de Gaz naturel liquéfié* au sien du Parc industriel et portuaire de Bécancour, un lieu parfaitement adapté pour recevoir une telle installation.